
Décès

Ce printemps, monsieur Freixanet nous quittait subitement. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

Travaux sur la commune

Les travaux réalisés ce printemps

Au camping :

- Entretien route : Les arbres ont été ébranchés au bord de la route. Un broyeur a été loué par la commune pour qu'il ne subsiste aucune branche au sol. Ces quelques journées ont un coût non négligeable et j'invite une fois encore les propriétaires riverains de l'ensemble des voies communales à libérer les talus. Pour la visibilité, la sécurité et le maintien en état de la voirie, nous sommes obligés d'agir en substitution. Nous en assumons seuls, les dépenses.
- Barrière : Une barrière à code est en cours d'installation à l'entrée du camping. Elle limitera les intrusions hors heures ouvrables et facilitera le travail des gardiens.
- Tondeuse : Une tondeuse tractée professionnelle a été acquise pour permettre un meilleur entretien des emplacements et des abords.
- Sanitaires : La robinetterie a dû être remplacée ; Le gel de l'automne dernier qui avait occasionné de gros dégâts dans les installations sanitaires a aussi eu raison des robinets extérieurs.
- Eau : Les services techniques du SMDEA ont mis en place des pompes afin de réguler le débit d'eau au camping et aux chalets.

Aux chalets

- Nous avons acquis de nouveaux canapés et mis en place des plaques de cuisson vitrocéramiques.

Au village

- Voirie : Une première tranche de voirie est en cours sur l'Avenue de La Pinouze pour l'essentiel. Il s'agit de réparer les nombreux trous et de contrôler mieux l'écoulement des eaux de pluie. Nous avons pu observer que les pluies torrentielles causaient de forts désagréments aux propriétaires riverains. Ils s'en sont plaint à juste titre et nous les avons entendus.
- Atelier communal : La construction d'un local isolé et fermé réservé à l'agent communal est achevée. Il offre la possibilité de travailler dans un atelier chauffé en période de froid.

- Eclairage nocturne : La régulation de l'éclairage nocturne donne satisfaction et est source d'économie. - Un panneau d'information a été mis en place à l'entrée du village.
- Logements sociaux : Des dépenses de rénovation intérieure ont été faites ce printemps dans les habitations où un besoin se faisait ressentir. (logement jaune et rouge) Un programme d'amélioration des conditions de logement s'étalera dans les années à venir.
- Gravats : Un arrêté municipal a été pris pour limiter les dépôts sauvages. Ils sont interdits. Les gravats peuvent être librement déposés dans la zone communale prévue à cet usage sur la route de la vallée. Tout autre matériel ne peut y être admis. On dispose du service des encombrants dans la vallée : 05 61 64 41 77. Collecte tous les 15 jours (le jeudi) en porte à porte.

Travaux à venir

Une seconde tranche de voirie pourrait se dérouler cet automne.

En novembre, nous referons aussi le toit de la mairie qui a trop souffert des derniers épisodes venteux.

Fin Août, les moteurs, l'installation électrique, la commande des cloches de l'église seront changés. L'horloge de la mairie sera remplacée.

L'économie Sorgeoise se porte bien. Il est possible dorénavant de fonder quelques projets et de les mener à bien en toute quiétude. D'autres travaux sont en cours d'étude, nous vous en tiendrons informés.

Employés saisonniers

Alexandra et Guillaume assureront ensemble cet été la gestion des chalets et du camping. Alexandra habite à Ascou et Guillaume à Bédeilhac. Nous leur souhaitons une bonne saison parmi-nous.

Lecture

Ignaux- Sorges-Ascou - belvédère de la vallée d'Ax et de la haute Ariège.
Il s'agit d'une publication des amis des chemins d'Ax et du patrimoine de juin 2019 ; Cet ouvrage, en vente au prix de 10 euros en librairie présente et met en valeur notre patrimoine commun.

Travaux privés de voirie

Certains pourraient être intéressés par des travaux de voirie dans leur propriété. Je vous communique le numéro de téléphone de l'entreprise Jean Lefebvre qui est intervenue sur la commune. Le conducteur des travaux, J Garcia m'a autorisé à vous délivrer son numéro : 0614144801. PROFITEZ de leur présence cet automne dans notre village.

Sorges, le 10 juillet 2019, le maire

Emmanuel Fauvet